



KNAUF STOP THERM ULTRA

Rupteur de pont thermique

Description du produit

Les rupteurs de ponts thermiques longitudinaux et transversaux KNAUF Stop Therm ULTRA, respectivement KNAUF Stop Therm ULTRA L et KNAUF Stop Therm ULTRA T sont des éléments découpés dans le polystyrène expansé gris, conforme à la norme NF EN 13163+A2.

Documents de référence

- Avis Technique : n°3.1/17-931_V2
- FDS KNAUF XTHERM
- DoP n° 4091-4091_KNAUF-Stop-Therm-ULTRA_2024-02-29
- Certificat Acermi n° 22/007/1592
- Mise en œuvre conformément à :
 - L'Avis Technique
 - La fiche système Knauf
 - La notice de pose

Domaine d'emploi

Traitement des ponts thermiques linéiques des planchers nervurés à poutrelles et entrevous polystyrène de la gamme KNAUF ou des planchers nervurés à poutrelles associés aux rupteurs entrevous des gammes KNAUF, pour :

- Planchers sur vide sanitaire non accessible des bâtiments d'habitation neufs des 1ères et 2èmes familles
- Planchers sur vide sanitaire non accessible pour Établissements Recevant du Public
- Planchers intermédiaires entre locaux chauffés de bâtiments d'habitation neufs de la 1ère famille

Planchers hauts en combles perdus ou aménagés de bâtiments d'habitation neufs de la 1ère famille

Familles d'entrevous et de rupteurs compatibles

- Entrevous PSE KNAUF :
 - Hourdiversel
 - TreillisTherm
 - SKY
 - TreillisMax
- Rupteurs entrevous PSE KNAUF :
 - Péribreak Treillis L
 - RTK²

Stockage

Conservation dans l'emballage d'origine encore scellé au sec.

KNAUF STOP THERM ULTRA

Rupteur de pont thermique



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Norme / Référentiels
Conductivité thermique	W/(m.K)	0.031	NF EN 13163+A2

Gamme de produits

Désignation	Hauteur [mm]	Longueur [mm]	Largeur [mm]
KIT STOP THERM Ultra T 400x80x50 + ANGRES	50	400	80
KIT STOP THERM Ultra L 1000x80x50 + ANGRES	50	1000	80
KIT 40m ² STOP THERM Ultra (10L+34T et 100 ancrés)	-	-	-

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.